

Formation BP JEPS Judo en contrat d'apprentissage sur 1 année. « Un partenariat gagnant/gagnant » entre : L'apprenti, le club, la Ligue PACA de Judo et le CFA Futurosud :

1/ Pour l'apprenti :

- Accès à un diplôme de niveau IV.
- Formation gratuite.
- Promotion sociale et rémunération.

2/ Pour le club :

- Salaire + coût de la formation pris en charge par le dispositif d'apprentissage (CFA + Ligue PACA de Judo). Reste à charge de la structure employeur les frais de gestion du salarié.
- Un apprenti salarié formé avec un diplôme de niveau IV.
- Développement et pérennisation de l'activité du club.
- Capacité de remplacement des départs : arrêts et/ou cessation d'activité.
- La ligue pour vous soutenir dans toutes vos démarches administratives.

3/ Pour la ligue :

- Formation de nouveaux enseignants.
- Développement de l'activité de formation.
- Reconnaissance des partenaires institutionnels.
- Transmission des connaissances et des savoir-faire.
- Faciliter la création et le développement des clubs à travers un plus grand nombre de diplômés.

4/ Pour le CFA Futurosud :

- Développer le partenariat existant avec la ligue de Judo.
- Répondre aux politiques gouvernementales sur l'apprentissage.
- Satisfaire la demande sur tout le territoire.
- Favoriser la mixité des métiers et l'égalité professionnelle.

Si vous êtes intéressé par ce dispositif, n'hésitez pas à nous contacter :

➔ Laurent DEL COLOMBO : 06 32 54 22 08 laurentdelcolombo@yahoo.fr

➔ Nicolas POURSIKES : 06 63 40 53 51 nicolas.poursikes@ffjudo.com

Siège de Marseille

4 rue ranque 13001 Marseille
Tél. : 04-91-50-83-38

Siège de Mandelieu

Maison rég. des sports. Esterel Gallery
Bd des Ecureuils – 06210 Mandelieu
Tél. : 04-93-39-71-82

Mail : contact@judo-paca.com